

Star Music System

CONTRAT de LOCATION

Je soussigné(e).....

TEL :

en sa qualité de

Adresse :

E-mail :

certifie prendre en location ... structure(s) gonflable(s) :

1- 4-
2- 5-
3- 6-

le de à H

1-Enlèvement par mes soins au siège de l'entreprise le : à H

Retour impératif le avant H

2-Livraison: le : à H

Retour : le : à H

0,50 euros / km sur la totalité du trajet aller/retour.

Soit : € (montage inclus selon conditions)

Lieu d'installation.....

TEL :

Montant de la location : €

TOTAL : €

Lors de ce contrat, je m'engage :

- à respecter les conditions générales de location et les consignes de surveillance notées au dos (ou document joint)
- à payer, en cas de dommage, le montant total des frais engagés pour les réparations du matériel ou de son nettoyage.
- à prendre sous ma responsabilité tous les enfants utilisant les structures gonflables et avoir souscrit pour cela une assurance « responsabilité civile » spécifique.

Cette location prendra effet dès réception de ce contrat correctement rempli et signé, accompagné des conditions générales de location, également signées, et d'un chèque de réservation de 50% du montant total soit.....€ à l'ordre de « StarMusicSystem »

Chèque de Caution d'un montant de..... fait le à l'ordre de « StarMusicSystem»

N° Bq :

Rendu le à M Signature :

Fait à:

Le signature :

CONDITIONS DE LOCATION DE STRUCTURES GONFLABLES

Commande:

Toute réservation ne sera validée qu'après acceptation du contrat signé. Toute location vaut acceptation par le locataire des conditions générales de location ci-après.

Les commandes de nos prestations et locations feront l'objet d'un contrat **daté et signé** par le client, qui sera considéré effectif dès réception. Il devra être accompagné d'un chèque d'acompte de 50 % du montant TTC à payer, et d'un chèque de dépôt de garanti de **1500 €** par structure. **Le solde de la facture sera exigé le jour de la prestation.**

Pour une location un chèque de garantie **de propreté et de pliage de 80€ par structure sera demandé** et rendu après vérification.

Le chèque de dépôt de garantie sera conservé et non encaissé. En cas de désistement à deux semaines de la prestation, quel qu'en soit la cause 50 % du contrat sera conservé et la totalité du contrat exigé pour toute annulation inférieure à 10 jours de la prestation.

Pour les organismes sous comptabilité publique : Bon de commande ou ordre de service signé du responsable du service. Paiement par virement bancaire sous 45 jours (RIB joint au devis & facture).

Seules les confirmations écrites accompagnées de l'acompte de 50% et de la caution seront considérées comme des engagements définitifs.

Livraison: 0,50 euros / km sur la totalité du trajet aller/retour.

Date de location:

Il est convenu que les structures seront mise à disposition à pour la journée du de heure à

Durée de la manifestation :

Les prix de la location s'entendent pour une prestation à la journée. (24h)

Pour les locations avec encadrement, le prix d'une personne est de 120€ TTC pour toute manifestation n'excédant pas une durée de 8h00.

Au-delà, une majoration de 20€ TTC de l'heure sera appliquée. Toutes heures commencées seront facturées.

Conditions techniques et de sécurité:

Tous nos jeux gonflables requièrent un branchement électrique 220V section **3x 2.5**, 16 ampères avec la terre, aux normes « lieu public » à proximité. Les structures doivent être encreées au sol en cas de vent fort (matériel fourni sur demande)

Une zone de sécurité devra être créée autour des jeux au moyen de barrières métalliques type VAUBAN.

La livraison et la reprise s'entendent matériel déposé au rez-de-chaussée, à moins de 20m d'un accès camion. Si ces conditions ne sont pas réunies, **StarMusicSystem** ne sera pas tenue d'effectuer la Prestation et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable.

StarMusicSystem se réserve le droit de demander l'aide d'une ou deux personnes pour le montage, démontage, chargement et déchargement.

Dans le cas où **StarMusicSystem** devra prendre une aide extérieure, elle sera facturée 50€.

L'emplacement réservé au matériel devra être totalement dégagé, le sol propre et plat et aux dimensions largement supérieures à celles des structures à installer. L'emplacement devra être également accessible avec une camionnette.

En cas d'intempérie le client ne pourra pas exiger l'annulation du présent contrat et de surcroît aucun remboursement ou dédommagement d'aucune forme que se soit, (sauf intempérie exceptionnel le jour de la manifestation reconnu par le préfet de région). Le client doit s'assurer de disposer d'un lieu de repli couvert.

Encadrement :

La surveillance, l'animation et l'accès aux jeux devra impérativement être assurés par des adultes responsables, pendant la totalité de la durée de la location de structure gonflable, qui assurera le bon déroulement de l'activité et veillera à ce que les points suivant soient respectés, pas de chaussure sur les structures, pas de bijoux, ou objets pointus, coupants etc, pas d'animaux, pas de nourriture ou boisson, pas de barbecues, de feu ou de fumeur, à proximité des structures gonflables.

Le locataire devra donc prévoir 1 ou 2 personnes par structure loué.

Dans les cas ou les conditions Techniques d'installation et d'encadrement cité ci-dessus ne seraient pas respectées scrupuleusement et en cas d'accident l'entreprise **StarMusicSystem** ne pourra être tenu comme responsable.

Assurance:

Le client devra fournir une attestation d'assurance en responsabilité civil et vol à la commande de chaque location.

Date et signature: